

**2010/2526 - Modification de la délibération n° 2010/2115 portant sur la garantie sollicitée à hauteur de 15 % par la SAHLM Alliade Habitat pour la souscription de deux emprunts d'un montant total de 974 020 euros - Opération : acquisition, amélioration de 22 logements (15 logements PLUS et 7 logements PLAI) situés 28 rue Santos Dumont, bâtiment A à Lyon 8e (Direction des Finances) (BMO du 07/06/2010, p. 1366)**

Rapporteur : M. LEVEQUE Louis

M. LEVEQUE Louis, rapporteur : Avis favorable de la Commission sur ces quatre rapports (2523,2524, 2525, 2526) qui concernent des garanties d'emprunt pour des organismes de logements sociaux qui construisent.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)